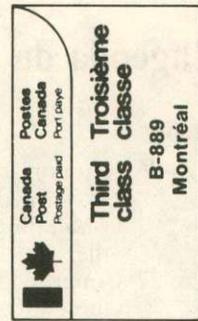




nouvelles csn

numéro 55

semaine du 23 au 29 octobre 1979



SECURITE-SANTE : LA LUTTE CONTINUE

Au nom du président de la CSN et au mien, je tiens à remercier tous ceux et celles qui de près ou de loin ont participé au succès qu'a remporté la manifestation sur la sécurité-santé à Québec.

En tant que responsable de l'organisation, je vous remercie de la collaboration et du support que vous m'avez apporté dans mon travail et des efforts supplémentaires que vous avez dû faire au niveau de notre travail quotidien pour réussir ce que le congrès nous avait demandé.

Une fois de plus, à la CSN, les travailleurs ont démontré qu'ils sont prêts à se battre pour leur santé et leur sécurité au travail puisque nous étions 10 000 devant l'Assemblée Nationale.

La lutte n'est pas finie, loin de là, et il faut se remettre à la tâche dès aujourd'hui pour aller chercher les mandats pour le débrayage d'une (1) heure que le congrès a voté, pour le secteur privé. Ces mandats doivent nous parvenir avant le 9 novembre.

Norbert Rodrigue,
Président,
et Arsène Henry,
Action politique.

**POUR UNE LOI
QUI ASSURE VRAIMENT
LA SANTE-SECURITE !**

CTCUM *** LE DECAPAGE PAR JET DE SABLE :
DANGER *** DEBRAYAGE REUSSI *** REGLE-
MENT A CFGT D'ALMA *** LE SYDICALISME DANS
L'HOTELLERIE ***

L'INDEXATION EST GAGNEE A LA CTCUM

Le rapport de médiation accepté à 85 pour cent par les employés d'entretien et à 94 pour cent par les employés de bureau stipule que les salaires seront intégralement indexés au coût de la vie pour toute augmentation d'inflation dépassant 8,75 pour cent la première année, 7 pour cent la deuxième année et 3,45 pour cent pendant les six premiers mois de la troisième année.

Les augmentations de salaire pour chacune de ces périodes sont de 70 cents, 61 cents et 32 cents l'heure pour les employés d'entretien, et de \$ 28 par semaine, \$ 24,40 et \$ 12,80 pour les employés de bureau. Selon une hypoghèse d'indexation de 9 pour cent par années, les augmentations de salaire et l'indexation représentent, en plus de "l'offre globale et finale" de la CTCUM, une somme de \$ 2 300 pour les employés d'entretien et de \$ 2 700 pour les employés de bureau.

Résultat de plusieurs années de lutte

Ainsi la CTCUM a fait marcher les Montréalais pendant les grèves de 1974, 1975, 1977 et 1979 pour refuser aux travailleurs la protection de leur pouvoir d'achat, elle qui a cependant indexé de 10 pour cent par année le contrat d'achat de 600 autobus GM. Si c'est bon pour les autobus, c'est bon pour les travailleurs, disaient les grévistes.

On se rappelle que les syndicats CSN de la CTCUM avaient été à la pointe de la campagne syndicale pour l'indexation des salaires en 1974, mais qu'ils n'avaient obtenu alors qu'un montant forfaitaire. Depuis ce temps, c'était une revendication prioritaire à chaque négociation, mais toujours la CCTUM résistait. D'où l'importance de cette victoire pour les travailleurs concernés d'abord, mais également pour tous les autres qui pourront s'en servir comme d'un point d'appui dans leurs propres négociation. Cette victoire est d'autant plus significative que les causes d'indexation qui existent dans les conventions sont consatmmment soumises aux pressions patronales.

L'agenda du mouvement

Octobre

- 25-26 Réunion des salariés et de l'exécutif de la fédération de la Métallurgie à Drummondville.
- 25, 26, 27 Congrès du C.C. du Sud-Ouest québécois à Valleyfield.
- 26-27 Bureau fédéral de la FNSBB à Montréal.
- 27 Session de formation en organisation pour les militants de Direct Film.
- 27 et 28 Session de base, 1re partie.
- 27 et 28 Réunion de l'exécutif du SECSN
- 29 Réunion d'exécutif à la FESP.
- 29-2 session sur la négociation, formation des salariés. Inscription jusqu'au 13 octobre. Communiquez avec Madeleine Tremblay à l'éducation CSN, 286-2224. La session a lieu à l'Institut Coop Desjardins à Lévis.
- 31-1-2 Bureau fédéral.

Novembre

- 2-3-4 Troisième congrès du SMQ à Montréal.
- 3-4 Suite du congrès du Conseil central de Sorel.
- 5-6 Formation sur la sécurité-santé par le CCSNM. (jour)
- 6-13-20-27 Formation sur la sécurité-santé par le CCSNM. (soir)
- 7 CSN session de formation sur la condition féminine.
- 7-8-9 Bureau fédéral de la FESP.
- 8-9 Session de base, 2e partie, CCSNM.
- 10 Formation sur l'assurance-chômage, CCSNM.
- 10 au 13 Conseil fédéral de la FESP.
- 12 13 Conseil syndical du SECSN.
- 12 Formation pour les officiers et les responsables de l'information, CCSNM.
- 17 Formation sur la production du journal syndical, CCSNM.
- 17 et 18 Formation sur le socialisme CCSNM.
- 22 et 23 Coco de la FESP.
- 23-25 Assemblée générale du SECSN à Québec.
- 25 Session de base, 1re partie CCSNM.
- 26 Réunion de l'exécutif de la FESP.

Montréal, 23 octobre 1979 — **ETAT DE SANTE INQUIETANT DES TRAVAILLEURS EXPOSES AUX RISQUES DU DECAPAGE PAR JET DE SABLE** — Une étude entreprise par le Syndicat de la Construction de Montréal et de Département de santé communautaire du centre hospitalier Maisonneuve-Rosemont sur des travailleurs exposés au décapage par jet de sable démontre que 43,5 % des travailleurs examinés souffrent d'une perte auditive, que tous les travailleurs qui ont été exposés plus de dix ans au décapage par jet de sable présentent cette perte auditive. Au chapitre des problèmes pulmonaires, 36 % des travailleurs exposés pendant plus de dix ans au décapage par jet de sable présentent des signes radiographiques similaires à ceux de la pneumociose simple, alors que 16,5 % des travailleurs sont probablement atteints de bronchite chronique. En rendant cette étude publique, le Syndicat de la Construction de Montréal entend faire pression sur le gouvernement pour que des mesures soient prises afin d'éliminer les dangers à la source et de protéger la santé des travailleurs exposés aux risques du décapage par jet de sable. Les porte-paroles syndicaux ont déclaré qu'il était possible d'éliminer le danger en utilisant des produits moins nocifs que le sable silicieux.

□ □ □

Montréal 23 octobre — **L'INAUGURATION DE LA BAIE JAMES : LES DIRIGEANTS DE LA CSN DECLINENT L'INVITATION DU GOUVERNEMENT** — Les présidents de la CSN et de la CSN-Construction ont refusé l'invitation du gouvernement du Québec pour l'inauguration de LG - 2, à la Baie James. Dénonçant les conditions de travail que subissent les travailleurs de ce chantier, MM Norbert Rodrigue et Yvon Leclerc ont déclaré : "Au nom de tous les travailleurs, qui ont participé aux travaux de ce chantier et qui ne seront pas présent à cette fête, au nom des travailleurs qui y ont laissé leur santé, au nom de ceux qui y ont laissé leur vie, la CSN - Construction et la CSN refusent d'endosser les agissements inqualifiables de la Société d'Énergie de la Baie James". Les dirigeants syndicaux qui dénonçaient également les dérangements imposés aux travailleurs pour cette visite ont ajouté que cette fête ne pouvant excuser l'insécurité d'emploi que subissent quotidiennement les milliers de travailleurs de la Baie James.

□ □ □

Montréal, 23 octobre — **GREVE GENERALE ILLIMITEE AU CENTRE D'ACCUEIL JEAN-OLIVIER CHENIER DE VILLE SAINT-PIERRE** — C'est pour obtenir des horaires de travail décent et pour protester contre des suspensions injustes que les 268 travailleurs du Centre d'accueil Jean-Olivier Chénier, de ville Saint-Pierre, ont déclenché une grève générale illimitée ce matin. Jeudi dernier, un mandat de grève était donné à l'exécutif syndical parce que l'employeur venait, une fois de plus, d'imposer arbitrairement des horaires de travail qui non seulement ne satisfont pas les attentes des employés mais qui briment également les bénéficiaires dans leurs droits. L'employeur, qui voulait avancer la rentrée du matin d'une demi-heure, obligeait ainsi les écoliers à se lever plus tôt, ne respectait pas la convention collective ni les définitions de tâche. Le syndicat demande à l'employeur d'organiser convenablement le transport des écoliers, de façon à ce que les employés puissent se rendre à leur travail en utilisant le transport en commun. Le syndicat exige également la levée des suspensions qui ont été décrétées parce que certains employés n'ont pu se rendre à leur travail pour 6 h 30, au lieu de 7 heures. Bref, pour ce qui est des horaires, le syndicat exige le statu quo.

□ □ □

LETTRE DU PRESIDENT DU CONSEIL CENTRAL DE QUEBEC AU PREMIER MINISTRE LEVESQUE' AU SUJET DU SYNDICALISME DANS L'HOTELLERIE AU QUEBEC

30 octobre. Honorable Premier Ministre,

Vous n'êtes pas sans connaître la situation du syndicalisme dans l'hôtellerie au Québec : tant sur la plan des entreprises elles-mêmes que sur le plan de l'implantation du syndicalisme, nous sommes joyeusement colonisés.

Depuis quatre ans, que les travailleurs et travailleuses du Hilton-Québec font des démarches pour constituer un syndicat CSN. Au cours de ces quatre années, ils ont eu l'occasion d'exprimer leur volonté par deux requêtes en accréditation ainsi que par un vote organisé par le Ministère du Travail, vote qui a eu lieu les 11 et 12 juin derniers et qui a donné au syndicat CSN la majorité absolue.

Cependant, l'accréditation n'est toujours pas obtenue puisque le local 231 de l'Union Internationale des employés d'hôtel ainsi que la direction du Hilton-Québec ont logé une requête en appel de l'accréditation.

Ces basses manoeuvres ont pour effet de priver les travailleurs du Hilton d'une justice qui leur est due depuis quatre ans et le gouvernement a non seulement trop tardé pour agir mais il a directement contribué au maintien de cette situation. A l'Auberge des Gouverneurs, les travailleurs font la grève depuis six mois et l'employeur continue à se moquer d'eux en négociant pas sérieusement. N'êtes-vous pas d'avis, Monsieur le premier Ministre, que le droit à la syndicalisation devrait être plus qu'un droit "philosophique" ?

□ □ □

EXPLOITATION DES ENFANTS EN THAILANDE

"Dans le cadre de l'Année de l'Enfant, la N.C.T.L./BATU (The national congress of THAI LABOUR, organisation de la CMT en Thaïlande) a déclenché une action de lutte contre le travail des enfants dans le Textile et l'Industrie chimique. On évalue entre 5 000 à 15 000 le nombre d'enfants de moins de 14 ans vendus comme esclaves aux propriétaires des usines à des prix s'échelonnant entre 1 500 et 2 000 Bath, environ \$ 400.

Ces enfants reçoivent un salaire de 120 à 200 bath par mois, environ 7 dollars. Donnant suite à une intervention de la NCTL, la police a fait irruption dans une usine de batteries et y découvert 19 enfants de moins de 14 ans, chargés de manipuler les acides avec quoi sont remplies les batteries. Tous les enfants portaient les traces de ce genre de travail. Le dortoir des filles se trouvait au même endroit que les installations de W.C. ; les garçons dormaient sous un camion cabossé, entouré d'une voile pendant jusqu'au sol. Ces enfants souffraient de malnutrition et furent arrêtés"

(extrait du rapport d'une mission du CMT en Asie.)

□ □ □

VICTOIRE A LA STATION RADIOPHONIQUE CFGT D'ALMA

Alma, 26 octobre 1979. Après un an et demi de lutte et une grève de quatre mois, les travailleurs de la station radiophonique CFGT d'Alma viennent enfin de signer leur première convention collective, une convention de trois ans. Les 15 travailleurs de CFGT ont obtenu des augmentations de salaires substantielles, l'embauche d'un troisième journaliste, la limitation du travail des cadres, une pleine sécurité d'emploi, la semaine de 32 heures et demi et 15 congés spéciaux payés par année. Pour ce qui est des vacances, les travailleurs ont droit à un mois après quatre ans d'ancienneté. Les travailleurs ont également obtenu des protections pour les surnuméraires, au chapitre du droit à l'ancienneté, du temps supplémentaire et des congés-maladie.

□ □ □

LOCK-OUT DES 67 EMPLOYES DE BUREAU DE LA COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY

Depuis le 26 octobre, les 67 employés de bureau de la Coopérative agricole de Granby sont en lock-out parce que dans la négociation de leur convention collective, les travailleurs montraient trop de détermination et de solidarité. Les points en litige, dans la négociation avec Agropur, nouvelle appellation de la Coopérative, sont les salaires, les vacances et la clause d'indexation.

LA CSN DEMANDE UNE RENCONTRE D'URGENCE AU PREMIER MINISTRE LEVESQUE POUR EVITER LA FERMETURE DE L'USINE DES PRODUITS BELLEVUE DE THETFORD MINES

Le Vice-président de la CSN, M. André l'Heureux, et le président du syndicat des salariés des produits Bellevue de Thetford Mines, M. Edgar Leduc, ont adressé aujourd'hui un télégramme au premier ministre René Lévesque ainsi qu'au ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry et au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Yves Duhaime, pour leur demander une rencontre d'urgence afin d'aviser sur les moyens à prendre pour éviter la fermeture de cette entreprise qui employait 250 travailleurs jusqu'à ces derniers mois.

FTPF : ETABLIR DES LIENS AVEC D'AUTRES TRAVAILLEURS DU PAPIER ET DE LA FORET

Lors de leur dernier congrès, les membres-délégués de la FTFP ont reçu M. Angus Marphee, président du Pulp, paper and Woodworker, organisation syndicale affiliée à la Confédération des syndicats Canadiens de la Colombie-Britannique. M. Marphee est venu offrir aux travailleurs du papier et de la forêt affiliés à la CSN de créer des liens entre son syndicat et la FTFP, deux organisations syndicales dont les orientations se rapprochent beaucoup. Il a invité un représentant de la FTFP pour le congrès des 7 500 membres de la Pulp, Paper and Woodworker, en mars prochain.

NEGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC ET PARAPUBLIC : 48 729 TRAVAILLEURS DE LA CSN DEBRAYENT POUR LEURS REVENDICATIONS NORMATIVES

Québec, 25 octobre 1979 — Quelque 48 729 travailleurs et travailleuses des secteurs de l'éducation et des affaires sociales, membres de la CSN, ont manifesté aujourd'hui, par une grève de 24 heures, leur volonté d'obtenir des solutions satisfaisantes sur les points non-matérielles de leur convention collective, comme la sécurité d'emploi, la mobilité du personnel, le droit aux griefs, la liberté d'action syndicale et la sécurité-santé.

Par ce débrayage d'une journée, les 314 syndicats CSN voulaient rappeler au gouvernement et à ses partenaires — les patrons des hôpitaux, des Cegeps et des commissions scolaires — qu'ils n'obtiendront pas de règlement des conventions collectives s'ils n'offrent pas de solutions concrètes aux problèmes réels rencontrés pendant la dernière convention.

Notamment en matière de sécurité d'emploi, de fardeau de tâches et de mobilité, les restrictions budgétaires décrétées par le gouvernement dans les affaires sociales et l'éducation ont causé de nombreux conflits locaux au cours des trois dernières années.

Les syndicats du secteur public affiliés à la CSN négocient leurs salaires directement avec le gouvernement par le moyen d'une table centrale ou ils sont représentés par le front commun FTQ - CEQ - CSN.

Parralèlement, ils négocient leurs conditions de travail normatives avec les associations patronales (Association des hôpitaux, AHPQ, Fédération des commissions scolaires, FCSCQ, etc.), à des tables sectorielles où ils sont représentés par la Fédération syndicale à laquelle ils sont affiliés, soit la Fédération des affaires sociales (FAS, 383 syndicats — 69 313 membres), La Fédération des employés de services publics (FESP, 122 syndicats — 13 777 employés de soutien des commissions scolaires et des Cegeps), la Fédération des professionnels salariés et cadres du Québec (FPSCQ, 26 syndicats — 1 615 membres), la Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ, 40 syndicats — 7 886 membres).

Or, à ces tables sectorielles, de façon générale, après 9 mois de négociation, les patrons continuent d'attaquer des droits acquis et refusent toujours de répondre sérieusement sur les questions - clés.

C'est pourquoi à travers la province 63,7 pour cent des membres de la FAS (267 syndicats), 81,9 pour cent des membres de la FNEQ (35 syndicats), 20 pour cent des membres de la FESP, dont les travailleurs des traversiers de Lévis-Québec, Matane-Godbout et Sorel (35 syndicats) et 25 pour cent des membres de la FPSCQ (6 syndicats) ont débrayé aujourd'hui, 25 octobre, afin de mettre de la pression sur les partenaires du gouvernement, qui cherchent à rester dans l'ombre pour faire leurs mauvais coups.

On est ensemble. Contre l'oppression des femmes, le temps est à l'action. Le samedi 3 novembre 1979 auront lieu au Cégep Maisonneuve de la rue Sherbrooke les **États généraux II des travailleuses salariées québécoises**. La garderie « *La Vermouilleuse* » sera sur place.

★ ★ ★

Il y aura projection du film **La Maladie, c'est les compagnies**, à l'Outremont de Montréal, le 30 octobre, au **Cartier** de Québec, les 6, 13 et 20 novembre, au **Cégep de Granby** les 1er et 8 novembre, à **Thetford Mines**, le 14 novembre, au **Cégep d'Amos**, le 10 novembre et au cinéma **Royal à Hull**, le 8 novembre. Vous pouvez commander ce film à 514-849-2477.